

leur ambition ou de leurs intérêts, les grands, les princes, le connétable lui-même ne savent ou ne veulent rien faire pour arrêter les progrès de l'étranger. Maître de Paris et des pays au nord de la Loire, l'Anglais n'attend plus, pour envahir le midi, que de tenir la place d'Orléans sur laquelle il s'avance déjà et qu'il se croit sûr de prendre bientôt. L'heure approche où la perte de la France paraîtra tellement certaine que les résolutions les plus désespérées seront agitées dans l'entourage du roi. Les uns lui conseilleront de se retirer à Vienne ou à Lyon et de défendre de là pied à pied les quelques pays qui reconnaissent encore son autorité. D'autres proposeront que, faisant la part du feu, il cède définitivement la moitié de ses États au roi d'Angleterre pour conserver l'autre. Quelques-uns iront jusqu'à soutenir que le seul parti qu'il ait à prendre, c'est de réunir le peu d'argent et d'objets précieux qui lui restent et d'aller chercher un refuge en Écosse ou à la cour de Castille (14). Quant à Charles lui-même, courbant la tête sous la main qui l'afflige, il n'attendra plus rien du secours des hommes, mais tout encore de la miséricorde divine qu'il ne cessera d'implorer, passant souvent en prières de longues heures du jour ou même de la nuit (15).

(14) Claude de Rubys. *Histoire de Lyon*, p. 335. « ... La ville de Lyon fut toujours très fidèle au roi Charles et tint inviolablement son parti... Aussi fut-il délibéré en son conseil que, pour le mettre en toute sureté... il n'avait point de ville plus à propos que la ville de Lyon pour être forte et bien munie selon le temps d'alors et les habitants très affectionnés à son service. Ce qui eût été exécuté sans la venue de la pucelle Jeanne. » Cf. du Fresne de Beaucourt, II, p. 175-176.

(15) « Le roi de France, Charles 7^{me} de ce nom... estant laissé des hommes... se retira à la miséricorde de Dieu, laquelle ne l'oublia